



académie d'aix-marseille

Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle

DAAC/13-607-49 du 23 septembre 2013

APPEL A CANDIDATURE POUR LE SERVICE EDUCATIF DU MUSEE CALVET - AVIGNON

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Chantal OHANESSIAN Tél : 04 42 95 29 44

Recrutement d'un enseignant (recrutement ouvert aux enseignants de toutes les disciplines) **assurant un service éducatif de 108 HSE (heures supplémentaires effectives) annuelles au sein du musée Calvet à Avignon.** L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine culturel ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et les ressources disponibles en matière d'éducation artistique et culturelle au niveau académique et national
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- travailler à la conception de parcours de visite en lien avec d'autres structures culturelles du département dotées de services éducatifs
- accompagner les équipes pédagogiques dans une démarche de construction collective de projets interdisciplinaires articulée aux enseignements et de construction du parcours éducatif et culturel de l'élève
- participer à l'élaboration de ressources transversales pour alimenter le portail départemental (en construction) et au niveau académique
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, négocier et organiser
- savoir s'inscrire dans une démarche collective
- communiquer les informations sur le calendrier des expositions temporaires et l'état de l'accrochage de la collection permanente
- rédiger et mettre à disposition des fiches de lecture d'œuvres, listes d'œuvres pouvant constituer un parcours de collection argumentée, visuels de qualité et libres de droit pouvant être exploités en classe, et/ou dossiers de communication

- exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et culturelle
- maîtriser les usages du numérique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2013-2014 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 4 novembre (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique d'éducation artistique et culturelle
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Pour tout renseignement :

Tél : 04 42 95 29 44

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille